

AVIS DE CONCOURS

Lundi 16 juin 2025 à 9h
Appel des candidats à 8h

Une Trompette solo

Chef de pupitre - Hors-Catégorie – Temps complet

CONDITIONS GÉNÉRALES

La Ville de Nice va procéder au recrutement d'un musicien.

Le concours est prévu au **Centre de Production LA DIACOSMIE, 8 avenue Claude Debussy, 06200 Nice.**

Seront admis à se présenter les postulants de toute nationalité. Le recrutement s'effectuera dans le respect de la réglementation en vigueur. Les postes mis en concours relèvent du statut de contractuel de droit public tel défini par l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et du décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié.

Date d'embauche : Prise de fonction à définir entre les deux parties.

Les candidats retenus pourront entrer en fonction après avoir satisfait à la visite médicale obligatoire. Pour ces postes mis en concours, une liste d'aptitude pourra être établie par le jury au bénéfice des candidats jugés aptes à occuper un poste en cas de désistement, défection ou démission dans le pupitre considéré.

La validité de la liste d'aptitude est d'un an à compter de la date du concours.

Le jury est souverain et les votes et discussions ne peuvent être remis en cause. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Au cas où l'audition ne serait pas concluante, l'administration municipale se réserve le droit de ne retenir aucune candidature ou de pourvoir sur titre le ou les postes vacants.

Les candidats désireux de participer à ce concours pourront obtenir un formulaire d'inscription sur le site : www.opera-nice.org

Le **formulaire d'inscription** dument complété et le **curriculum vitae** devront être adressés par courriel à : concours.opera@ville-nice.fr

Date limite de réception des dossiers d'inscription : le 30/05/2025

Des répétitions seront organisées avec les pianistes accompagnateurs. Les candidats ayant indiqué sur leur fiche d'inscription vouloir répéter avec piano seront contactés par la personne en charge des répétitions.

Rémunération :

Salaire mensuel brut de base : 5 016,31 euros (Hors catégories)

Pour le Maire, **31 MARS 2025**

Françoise MONIER
Déléguée aux Relations avec le Personnel

PROGRAMME ET DEROULEMENT DES EPREUVES

Toutes les œuvres peuvent être jouées ou rejouées dans toutes les épreuves.

Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat.

Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition.

1ère épreuve

Josef Haydn *Concerto pour trompette*, 1^{er} et 2^{ème} mouvements sans cadence
sur trompette si bémol

Beethoven *Leonore 2 & 3*

2ème épreuve

Arthur Honegger *Intrada*

Maurice Ravel *Concerto en sol*

Modest Moussorgski *Tableaux d'une exposition*

3ème épreuve

Au choix sur trompette à pistons ou à palettes :

Gustav Mahler *Symphonie 5 & 9*

Richard Strauss *Eine Alpensinfonie*
Ein Heldenleben
Der Rosenkavalier

Béla Bartók *Concerto pour orchestre*

Igor Stravinsky *Petrouchka*
Pulcinella

Richard Wagner *Parsifal*
Meistersinger
Lohengrin

G. F. Haendel *Le Messie*

J. S. Bach *Messe en si*